



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'École Paul-Émile-Borduas

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATROTES
ÉCOLE PAUL-ÉMILE-BORDUAS
165, rue Forbin-Janson, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 0P2

Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement tenue le 21 octobre 2020

SONT PRÉSENTS :

Madame Natacha Gagné-Patenaude, parent
Madame Élizabeth L. Lamontagne, parent
Madame Geneviève Martin, parent
Madame Julie Auger, parent
Madame Andréanne Methot-Borduas, enseignante
Monsieur Alexis D'Amour-Belzile, enseignant
Madame Martine Lesage, technicienne au service de garde
Madame Chantal Paquette, représentante soutien
Madame Milena Joa, directrice

Public : Madame Pascale Petit, parent
Madame Julie Boisvert, parent

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Tous les membres du conseil d'établissement sont présents, la rencontre peut donc avoir lieu. Elle débute à 19h00.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu par Madame Milena Joa.

CE-2020-21-01

Il est proposé par Madame Geneviève Martin d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'établissement. Proposition appuyée par Madame Natacha Gagné-Patenaude.

3.0 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

CE-2020-21-02

Il est proposé par Madame Geneviève Martin que Madame Elizabeth Lockhart Lamontagne soit la secrétaire du conseil d'établissement (CÉ) pour l'année 2020-2021. Madame Elizabeth L. Lamontagne accepte le poste.

4.0 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

CE-2020-21-03

Il est proposé par Madame Julie Auger que madame Natacha Gagné-Patenaude occupe le poste de présidente du CÉ pour l'année 2020-2021. Proposition appuyée par Geneviève Martin. Madame Natacha Gagné-Patenaude accepte le mandat.

5.0 ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

CE-2020-21-04

Il est proposé par Madame Natacha Gagné Patenaude que Madame Geneviève Martin occupe le poste de vice-présidente du CÉ pour l'année 2020-2021. Proposition appuyée par Madame Elizabeth L. Lamontagne.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de question.



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'École Paul-Émile-Borduas

7.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 JUN 2020

CE-2020-21-05

Il est proposé par Madame Natacha Gagné-Patenaude d'adopter le procès-verbal du 10 juin 2020 du conseil d'établissement. Proposition appuyée par Madame Elizabeth L. Lamontagne.

7.1 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Projet éducatif :

Madame Milena Joa nous informe que ce document doit être fait en sondant les parents, le personnel ainsi que les élèves. Afin que le document soit représentatif, il est essentiel de se questionner sur les valeurs de l'école. Un sondage est prêt pour être envoyé aux parents. Il a été choisi d'utiliser le même document qu'utilisé il y a deux ans dans un contexte où toutes les écoles devaient faire une mise à jour de leur projet éducatif. Le sondage sera envoyé aux parents au cours de l'automne. La raison de cette attente a pour cause d'éviter que les réponses des parents soient teintées en lien avec la pandémie.

Équipe-école :

Madame Milena Joa se dit très heureuse de toutes les personnes qui se sont jointes à l'équipe. Les nouveaux membres s'intègrent très bien et apportent une belle énergie à l'école.

Élèves :

Madame Milena Joa Nous informe que 356 élèves sont inscrits à l'école Paul-Émile Borduas. De ce nombre, 350 sont présents dans l'établissement et six (6) sont scolarisés à la maison. À noter que ce choix d'éducation n'est pas nécessairement en lien avec la pandémie.

Mode de vie :

La présentation de ce document est prévue au mois de mai.

Mesures dédiées :

Madame Milena Joa nous indique que le portrait réel sera présenté à la prochaine rencontre du CÉ.

7.2 SIGNATURE DU REGISTRE

Étant donnée la situation actuelle, la signature du registre sera faite en deux temps. Madame Natacha Gagné-Patenaude recevra par l'entremise de son garçon le procès-verbal lui permettant de le signer.

8.0 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Milena Joa nous informe que le Centre de Services scolaire des Patriotes accorde un montant de 368 \$ au CÉ pour l'année à venir. Cette somme est déterminée selon le nombre d'élèves inscrits à l'école. Ce budget doit servir uniquement au fonctionnement du conseil d'établissement.



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'École Paul-Émile-Borduas

9.0 DOSSIER CIRCULATION

Madame Milena Joa a communiqué avec le Directeur Général de la ville de Mont-Saint-Hilaire afin de nommer la problématique de circulation au coin des rues Forbin-Janson et Louis-Pasquier. Il propose que le CÉ produise une lettre afin de suggérer des mesures d'amélioration à la situation.

Le débarcadère est surutilisé actuellement. Certains résidents utilisent aussi le stationnement comme rue afin d'accéder au Boulevard de la Gare.

Madame Natacha Gagné-Patenaude créera un « google forms » afin de sonder les parents et comprendre la problématique concernant le transport des enfants vers l'école. À partir des réponses obtenues il sera plus facile de cibler des suggestions pour trouver des solutions.

10.0 DÉNONCIATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Tous les membres du CÉ recevront une lettre afin de dénoncer tout conflit d'intérêt. Ce document devra être dûment rempli, signé et retourné à l'école via nos enfants respectifs.

11.0 NOMINATION D'UN OU D'UNE REPRÉSENTANT(E) DE LA COMMUNAUTÉ

Point reporté à la prochaine séance.

12.0 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL

Madame Julie Auger propose la dispense de la lecture des procès-verbaux lors des séances du CÉ. Proposition appuyée par Monsieur Alexis D'Amour-Belzile.

13.0 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Milena Joa présente le document « Règles de régie interne du conseil d'établissement ».

Tout comme l'an dernier, advenant le cas qu'une séance se prolonge au-delà de 21h, un temps d'arrêt sera pris afin que les membres du CÉ décident si les points restants doivent être vus le soir même ou remis à la rencontre suivante.

Règles de dépenses admissibles :

Suite à une résolution, Madame Natacha Gagné-Patenaude propose que soit ajouté aux dépenses possibles les frais encourus par des activités visant à souligner le travail du personnel œuvrant à l'école.

Monsieur Alexis D'Amour-Belzile propose l'adoption des règles de régie interne avec les modifications suggérées. Proposition appuyée par Madame Martine Lesage.

14.0 PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DES SORTIES ÉDUCATIVES

Madame Milena Joa présente le document « Sorties et activités éducatives ».

Il est proposé par Madame Julie Auger d'approuver la programmation des sorties et activités éducatives. Proposition appuyée par Alexis d'amour-Belzile.

CE-2020-21-06

CE-2020-21-07



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'École Paul-Émile-Borduas

15.0 AUTORISATION DE FAIRE DES SORTIES DANS L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT DE L'ÉCOLE

Madame Milena Joa indique quels sont les lieux qui pourraient être visités par le personnel de l'école et les élèves.

CE-2020-21-08

Il est proposé par Madame Martine Lesage d'autoriser les sorties dans l'environnement immédiat de l'école. Proposition appuyée par Natacha Gagné-Patenaude.

16.0 AUTORISATION DE DISTRIBUER DES FRIANDISES LORS DES ACTIVITÉS SPÉCIALES

Madame Milena Joa demande l'autorisation de distribuer des friandises aux élèves lors des activités spéciales. Les allergies alimentaires ainsi que les mesures sanitaires seront évidemment tenus en compte.

CE-2020-21-09

Il est proposé par Madame Martine Lesage d'autoriser la distribution de friandises lors des activités spéciales. Proposition appuyée par Madame Chantal Paquette.

17.0 PHOTOGRAPHIES SCOLAIRE 2020-2021

Les membres du CÉ félicitent Madame Natacha Gagné-Patenaude pour le choix du photographe. Tous s'accordent pour dire que les photos sont très jolies. Le fait de voir l'école dans le paysage du cliché donne un souvenir indélébile.

18.0 PAROLE AU REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Julie Auger nous informe qu'une première rencontre a eu lieu. À cette occasion l'élection du président pour l'année à venir a eu lieu. Une seconde rencontre est prévue sous peu.

19.0 LA VIE À L'ÉCOLE

Madame Milena Joa nous fait part que le comité « modules de jeux » s'est réuni une fois. Au cours de cette rencontre, des critères ont été élaborés pour aider le choix du type de modules de jeux soit : tourner, glisser, grimper et se suspendre.

Le groupe est présentement en attente afin de savoir si le montant de 170 000\$ comprend les taxes, les frais d'installation ainsi que le paillis.

La finalisation de la cour comprendra des paniers de basketball, un espace pour le préscolaire, un terrain de soccer devant le gymnase et il y aura possiblement un toit au-dessus des buttes vertes. Un budget provenant du gouvernement pourrait nous être alloué pour ces projets.

Étant donné le contexte de pandémie, les conférences telles que certaines ont été possibles l'an dernier ne pourront avoir lieu cette année. Par contre, Madame Milena Joa a abonné l'école au site « Aider son enfant » (aidersonenfant.com). Ceci donnera la possibilité aux parents de l'école de participer gratuitement à quatre conférences en ligne avec des thèmes tel que : les écrans, comment donner le goût de la lecture, etc.

COVID :

Des mesures ont été mises en place afin de diminuer au maximum les risques de contamination communautaire sur le site de l'école. Entre autre, il y a maintenant deux récréations par jour et chaque groupe a une zone attirée. Cette méthode offre plus d'espace de jeu pour les enfants. Une rotation des zones est faite.



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'École Paul-Émile-Borduas

Parascolaire :

Les 6^e année auront la chance de débiter le « futsal » la semaine prochaine. Un groupe pour chaque classe a pu être formé. Étant donné que les classes-bulles ne peuvent être mélangées, ce sont ces groupes qui ont été ciblés pour tenter l'expérience. Si tout se passe bien, il y a une possibilité pour que d'autres niveaux puissent aussi avoir accès à ce type d'activité.

Pour ce qui est de l'ambiance, les enseignants nous rapportent qu'il y a beaucoup d'adaptation avec les équipements de protection et la désinfection du matériel. Ceci représente assurément une surcharge pour eux, mais heureusement les élèves ne semblent pas le ressentir. Ce n'est pas l'école comme avant, mais au moins les enfants peuvent y venir. Les adultes compensent beaucoup pour que les enfants ne sentent pas la différence. Les élèves semblent être bien dans leur milieu scolaire.

Madame Milena Joa se dit privilégiée de travailler avec cette équipe-école. Selon elle, ce groupe fait toute la différence dans cette épreuve. Selon ses observations, les enfants semblent heureux de venir à l'école. Elle souligne la capacité d'adaptation incroyable de la part du personnel.

20.0 LA VIE AU SERVICE DE GARDE

Madame Martine Lesage rapporte que l'ambiance est bonne dans l'équipe du service de garde. L'école est décorée pour les activités d'Halloween. De belles journées pédagogiques s'en viennent. L'équipe doit se réinventer dans les activités à cause des classes-bulles, mais elle y arrive avec brio.

21.0 AUTRES SUJETS

21.1 Semaine des directions d'école. Les membres du CÉ tiennent à souligner l'excellent travail accompli par Madame Milena Joa depuis le début l'année scolaire.

22.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Natacha Gagné-Patenaude propose la levée de l'assemblée à 20h29.
Proposition appuyée par Elizabeth L. Lamontagne.

Milena Joa, directrice

Natacha Gagné-Patenaude